

Comparaison des régimes

Aucun questionnaire médical – Votre acceptation est garantie		LIEN 1		LIEN 2	
Médicaments d'ordonnance					
Maximums		1 ^{re} année : 500 \$ 2 ^e année : 650 \$ 3 ^e année et suivantes : 800 \$		80 % par personne jusqu'au max. annuel	
				1 ^{re} année : 750 \$ 2 ^e année : 900 \$ 3 ^e année et suivantes : 1100 \$	
Soins dentaires					
Maximums		Non compris		1 ^{re} année : 600 \$ 2 ^e année : 800 \$ 3 ^e année et suivantes : 1 000 \$	
				par personne jusqu'au maximum annuel	
Fréquence de rappel				9 mois	
Soins de base				80 % par personne jusqu'au max. annuel	
Soins de base étendus				80 % par personne jusqu'au max. annuel	
Soins majeurs					
Soins orthodontiques				Non compris	
Soins de la vue					
Lunettes ou lentilles cornéennes d'ordonnance et chirurgie oculaire au laser		150 \$ par personne tous les 2 ans		200 \$ par personne tous les 2 ans	
Examens de la vue		50 \$ par personne tous les 2 ans			
Soins de santé complémentaires					
GreenShield Télémédecine		4 consultations en ligne par année auprès de médecins généralistes autorisés, 7 jours par semaine, toute l'année (24 heures par jour)			
Services professionnels					
Chiropraticien ou chiropraticienne, physiothérapeute, podologue/podiatre, diététiste, naturopathe, ostéopathe		20 \$ par consultation, 15 consultations par personne par professionnel ou professionnelle par année		300 \$ par personne, par professionnel ou professionnelle par année	
Massothérapeute, acupuncteur ou acupunctrice		20 \$ par consultation, 15 consultations par personne par professionnel ou professionnelle par année			
Orthophoniste		300 \$ par personne par année			
Psychologue, psychothérapeute, travailleur social agréé ou travailleuse sociale agréée		Maximum combiné de 600 \$ par personne par année			
GreenShield Santé mentale		4 heures de consultation en ligne (2 heures pour une thérapie individuelle, 2 heures pour une thérapie de couple) par personne par année; ces consultations s'ajoutent à celles prévues pour les services de psychologues			
Soins dentaires en cas d'accident		2 500 \$ par personne par année		5 000 \$ par personne par année	
Transport par ambulance		Transport terrestre et aérien			
Appareils auditifs		300 \$ par personne tous les 4 ans		400 \$ par personne tous les 4 ans	
Services médicaux Tests diagnostics et radiographies, matériel de dialyse et analyses de laboratoire		2 000 \$ par personne par année			
Articles médicaux et services d'aide à domicile (soins à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services d'aide à domicile		1 500 \$ par personne par catégorie de garantie par année		2 500 \$ par personne par catégorie de garantie par année	
Hospitalisation – Chambre à deux lits ou privée					
Différence entre les frais de séjour en salle standard et les frais de séjour en chambre à deux lits ou privée dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence		200 \$ par personne par jour; maximum de 30 jours par année			
Voyage					
Assurance voyage		10 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année			

LIEN

Comparaison des régimes

Aucun questionnaire médical – Votre acceptation est garantie		LIEN 3	LIEN 4
Médicaments D'ordonnance			
Maximums	1 ^{re} année : 1 200 \$ 2 ^e année : 1 350 \$ 3 ^e année et suivantes : 1 500 \$	80 % par personne jusqu'au max. annuel	1 ^{re} année : 2 300 \$ 2 ^e année : 2 400 \$ 3 ^e année : 2 500 \$ 4 ^e année et suivantes : 2 700 \$
Soins dentaires			
Maximums	1 ^{re} année : 750 \$ 2 ^e année : 1 000 \$ 3 ^e année et suivantes : 1 250 \$	par personne jusqu'au maximum annuel	1 ^{re} année : 1 000 \$ 2 ^e année : 1 250 \$ 3 ^e année et suivantes : 1 750 \$
Fréquence de rappel	9 mois		6 mois
Soins de base	80 % par personne jusqu'au max. annuel		
Soins de base étendus	80 % par personne jusqu'au max. annuel		
Soins majeurs	À partir de la 3e année: 50 % jusqu'au max. annuel		À partir de la 3e année: 60 % jusqu'au max. annuel
Soins orthodontiques	Non compris		À partir de la 3e année: 60 % 2 000 \$ maximum à vie par personne
Soins de la vue			
Lunettes ou lentilles cornéennes d'ordonnance et chirurgie oculaire au laser	250 \$ par personne tous les 2 ans		300 \$ par personne tous les 2 ans
Examens de la vue	65 \$ par personne tous les 2 ans		80 \$ par personne tous les 2 ans
Soins de santé complémentaires			
GreenShield Télémédecine	4 consultations en ligne par année auprès de médecins généralistes autorisés, 7 jours par semaine, toute l'année (24 heures par jour)		
Services professionnels			
Chiropraticien ou chiropraticienne, physiothérapeute, podologue/podiatre, diététiste, naturopathe, ostéopathe	400 \$ par personne, par professionnel ou professionnelle par année		600 \$ par personne par professionnel ou professionnelle par année et maximum combiné de 1 200 \$ par personne par année
Massothérapeute, acupuncteur ou acupuntrice	40 \$ par consultation, 20 consultations par personne par professionnel ou professionnelle par année		50 \$ par consultation, 20 consultations par personne par professionnel ou professionnelle par année
Orthophoniste	400 \$ par personne par année		600 \$ par personne par année
Psychologue, psychothérapeute, travailleur social agréé ou travailleuse sociale agréée	Maximum combiné de 600 \$ par personne par année		
GreenShield Santé mentale	4 heures de consultation en ligne (2 heures pour une thérapie individuelle, 2 heures pour une thérapie de couple) par personne par année; ces consultations s'ajoutent à celle prévues pour les services de psychologues		
Soins dentaires en cas d'accident	10 000 \$ par personne par année		
Transport par ambulance	Transport terrestre et aérien		
Appareils auditifs	500 \$ par personne tous les 4 ans		600 \$ par personne tous les 4 ans
Services médicaux Tests diagnostics et radiographies, matériel de dialyse et analyses de laboratoire	2 000 \$ par personne par année		
Articles médicaux et services d'aide à domicile (soins à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services d'aide à domicile	5 000 \$ par personne par catégorie de garantie par année		
Hospitalisation – Chambre à deux lits ou privée			
Différence entre les frais de séjour en salle standard et les frais de séjour en chambre à deux lits ou privée dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence	200 \$ par personne par jour; maximum de 30 jours par année		250 \$ par personne par jour; maximum de 30 jours par année
Voyage			
Assurance voyage	15 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année		

Description du garanties

Médicaments d'ordonnance

- Cette garantie inclut les médicaments dont l'utilisation est approuvée au Canada, qui requièrent une ordonnance en vertu de la loi et qui sont prescrits par un professionnel ou une professionnelle de la santé autorisés à le faire.
- Les médicaments de marque sont admissibles s'il n'existe pas d'équivalent générique.
- Les produits de désaccoutumance du tabac et les médicaments pour le traitement de l'obésité, de l'infertilité et de la dysfonction érectile ne sont pas admissibles.

Personnes résidant au Québec – Pour être admissible à l'assurance médicaments du régime LIEN, vous devez être couvert ou couverte par le Régime public d'assurance médicaments (RGAM) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Vous devez soumettre vos réclamations à la RAMQ d'abord.

Si vous avez droit à un remboursement de la part de la RAMQ, les frais non couverts (y compris les quotes-parts et les franchises) sont coordonnés de façon à ce que jusqu'à 100 % des frais admissibles engagés puissent être payés.

Si un médicament n'est pas couvert par la RAMQ, la quote-part normale s'applique.

Soins dentaires

Soins de base

- Nettoyage préventif
- Examens de routine et radiographies
- Obturations et extractions
- Traitement au fluorure pour les enfants

Soins de base étendus

- Traitement endodontique (traitement du canal radiculaire)
- Traitement parodontal (détartrage et surfaçage radiculaire, ajustement occlusal, équilibrage)
- Rebasage, regarnissage de prothèses dentaires

Soins majeurs

- Couronnes et inscrustations, prothèses dentaires, ponts

Soins orthodontiques

- Traitement orthodontique pour corriger la position des dents et l'occlusion dentaire

Soins de santé complémentaires

Greenshield santé mentale

Votre régime comprend des consultations en ligne avec les professionnels et professionnelles de la santé mentale qui répondent le mieux à vos besoins cliniques. En effet, la plateforme de GreenShield Santé mentale est assortie d'un outil de jumelage unique et souple qui tient de compte de la diversité, des principes d'inclusion et de vos préférences personnelles ainsi que du domaine de spécialisation des professionnels et professionnelles de la santé mentale. Au final, le choix vous appartient. Les 4 heures premières de thérapie (2 heures pour une thérapie individuelle et 2 heures pour une thérapie de couple) sont sans frais.

Vous pouvez poursuivre les séances de consultation, qui peuvent être admissibles en vertu de votre garantie de services professionnels (services de psychologues).

Articles médicaux

- Articles visant à faciliter la vie quotidienne (lits similaires aux lits d'hôpital, tiges à soluté, perroquets, bassins de lit, etc.)
- Appareils orthopédiques, plâtres, fournitures de cathétérisme et de stomie
- Bas de contention
- Fournitures pour diabétiques
- Bottes ou chaussures et orthèses plantaires sur mesure
- Aides à la mobilité (cannes, béquilles, déambulateurs, fauteuils roulants, etc.)
- Prothèses
- Articles respiratoires ou de cardiologie (systèmes de surveillance respiratoire ou cardiaques pour nourrissons, compresseurs, oxygène, etc.)

Hospitalisation facultative

Chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence.

Protection voyage en cas d'urgence médicale

Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale à l'extérieur de la province ou du pays.

À retenir

Acceptation garantie

Votre acceptation est garantie pour les régimes LIEN, pourvu que GreenShield reçoive votre prime initiale. Votre régime entre en vigueur le premier jour du mois suivant. C'est aussi simple que ça!

Problèmes de santé préexistants

Les régimes LIEN vous offrent une protection pour les problèmes de santé préexistants et vous procurent ainsi une tranquillité d'esprit lorsque vous en avez le plus besoin.

Complément d'information

Le présent document de comparaison est un sommaire qui ne tient pas lieu de contrat. Les conditions, limitations et exclusions particulières sont énoncées dans le contrat établi par GreenShield, après approbation de la demande.

Les frais admissibles engagés et payés par la personne couverte sont remboursés dans la mesure où les services et fournitures reçus sont, de l'avis de GreenShield, médicalement nécessaires au traitement d'un problème de santé et raisonnables et habituels dans ces circonstances particulières. Les frais pour les services médicaux couverts par les régimes d'assurance maladie provinciaux ou territoriaux ne sont pas admissibles en vertu des régimes LIEN.

Tous les montants d'assurance sont en dollars canadiens.

Les garanties peuvent être modifiées, auquel cas GreenShield vous en informera par écrit 30 jours à l'avance.



Régimes offerts et assurés par Assurance Green Shield Canada.

Les services de GreenShield Télémédecine sont offerts par l'intermédiaire de la plateforme Maple, que possède et exploite la société Maple.

MC/MP Marque de commerce appartenant à l'Association Green Shield et utilisée sous licence. © Assurance Green Shield Canada, 2025. Tous droits réservés.
Green Shield Canada, 8677 Anchor Drive, P.O. Box 1606, Windsor (Ontario) N9A 6W1
1 888 711-1119